

AVIS PUBLIC

Édition du 11 mars 2023

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1206-2023

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Que lors d'une séance tenue le 6 mars 2023, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé : « Règlement numéro 1206-2023 modifiant le Règlement numéro 1885-1990 sur la circulation, le stationnement et la sécurité publique afin d'ajouter des arrêts temporaires à l'intersection des rues Cowie et Georges-Cros ».
2. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
3. Que ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

Donné à Granby, ce 10 mars 2023.

La greffière adjointe,

M^e Joannie Meunier